

TOURNÉES

PAR

FERNAND THIRY

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

LIÈGE

CH. DESOER, ÉDITEUR

Rue Gérardrie (place St-Lambert)

—
1894

N° F^o 100

A Monsieur A. Rivière,
Homage affectueux,
Miry

F 9 366

1894



TOURNÉES

PAR

FERNAND THIRY

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE.



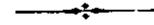
LIÈGE

CH. DESOER, ÉDITEUR

Rue Gérardrie (place St-Lambert)

—
1894

TABLE.



	Pages.
Avant-propos	7
A Hermalle-sous-Argenteau.	11
A Basse-Bodeux	17
Au Val-St-Lambert	30
A Liège	38
A Marche	49
A Barvaux-sur-Ourthe	56
Au Sart-Tilman	68



AVANT-PROPOS.

Ce petit livre renferme le récit anecdotique des tournées que j'ai faites cette année en ma qualité de président du Comité de patronage des enfants abandonnés. Je le dédie à tous ceux qui s'intéressent à cette œuvre de moralisation et de charité. Mon but est d'encourager les personnes qui font partie de notre Société et d'essayer de convaincre celles qui n'y ont pas encore adhéré. Nous pratiquons le placement en famille et la mise en apprentissage des jeunes malheureux que la mort, l'insouciance ou la perversité de leurs parents ont privés des bienfaits de l'éducation naturelle ; nous considérons, en effet, cette forme de la protection de l'enfance comme la plus rationnelle et la plus salutaire. J'écrivais, à ce propos, dans la

Revue pénitentiaire française du mois de juin dernier, les lignes suivantes :

« Le point capital dans l'éducation de tout être humain consiste à lui donner l'expérience de la vie humaine ; aussi, est-ce en présence de cette vie, en la lui montrant telle qu'elle est, avec ses douleurs et ses joies, avec ses tentations et ses dangers, que l'on doit élever un enfant. C'est de cette existence qu'il est appelé à vivre : apprenons-lui, par conséquent, à la mener. Si nous éloignons cet enfant du monde, remarquons d'abord que nous serons presque toujours incapables de faire son éducation, et cela pour un motif bien simple, c'est que nous ne le connaissons pas ; pour le connaître, en effet, il faut le voir en liberté, au milieu des tentations et des dangers dont je viens de parler, au milieu des exemples bons et mauvais qui lui sont donnés. En tout cas, l'éducation dirigée ainsi ne sera jamais qu'un ensemble de sentences et de conseils abstraits dont la mise en pratique n'aura pas été faite. Sortant de l'école à vingt et un ans, l'adolescent qui a reçu cette éducation purement théorique tombera dans la vie comme dans un monde inconnu ; se retrouvant en liberté, il sera tout naturel qu'il en abuse et qu'il essaie de regagner en quelque sorte le temps perdu, en donnant libre carrière à des

instincts sans cesse comprimés ; ignorant de tout et habitué à vivre sous une domination permanente, il sera tout prêt à se laisser conduire par le premier venu qui, sans grande peine, s'emparera de lui. Vivant en liberté, au contraire, de la vie naturelle de la famille, l'enfant voit et apprend ce qu'il doit connaître ; il est initié, non plus par de vaines formules, mais par la pratique, à la science de la vie ; il assiste à toutes les manifestations de l'activité sociale et à cette lutte constante de l'homme qui, en exerçant ses droits et en accomplissant ses devoirs, réalise la loi de sa destinée ; son individualité se développe et sa personnalité prend naissance ; il sait apprécier par lui-même et nul acte n'est accompli par lui qu'après avoir passé par l'examen de la conscience qu'il s'est formée.

» Seulement, pour que le placement en famille produise ces avantages, il est indispensable qu'il soit soumis à certaines conditions. Puisque, en mettant un enfant à la disposition du Gouvernement, on veut l'enlever à un milieu malsain, il va de soi qu'il ne faut pas, sous prétexte de le faire vivre en liberté, le placer dans un milieu aussi mauvais que celui auquel on a dû l'arracher. Puisque, d'un autre côté, l'on doit reconnaître les sérieuses qualités de nos Ecoles de bienfaisance, il faut faire en sorte que le placement

en famille réunisse les mêmes avantages, en même temps que cette qualité fondamentale qu'on n'y trouve point, la vie en liberté. »

En conduisant mes lecteurs dans les maisons visitées par moi, je compte corroborer par des faits les arguments abstraits contenus dans ce passage; en même temps, j'attirerai leur attention sur les difficultés que présente notre système. A partir de quel âge le placement en famille doit-il être employé? Convient-il aux filles comme aux garçons? Comment la surveillance doit-elle être exercée? Un salaire sera-t-il payé à l'enfant? Voilà des questions qui se posent nécessairement en cette matière. Je ne les traite point, puisque je me contente de raconter, mais je les rencontre sur mon chemin et je dis comment je les ai résolues selon les circonstances.

Je courais, en écrivant ces pages, un certain danger, celui de me montrer trop optimiste dans mes appréciations. On se laisse aller si facilement à louer l'œuvre que l'on a entreprise et à trouver toujours admirables les résultats qu'elle produit! J'ai fait tout mon possible pour éviter cet écueil et j'espère que, si l'on m'adresse un reproche, il portera moins sur mon indulgence que sur ma sévérité.

A HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU.

1^{er} juin 1893.

Mon Dieu, quelles bonnes gens!... Nous les voyons souvent, puisque, depuis trois ans, nous venons passer l'été à Hermalle; mais aujourd'hui nous les avons vus de plus près et nous avons été plus séduits que jamais par leur honnêteté et par leur douce simplicité. C'était une visite officielle que, ma femme et moi, nous leur faisons! Il s'agissait d'aller leur payer la pension gouvernementale à laquelle ils avaient droit pour l'entretien, durant le premier trimestre de l'année, du petit Charles; l'ordonnance de paiement m'était arrivée la veille et il ne fallait pas faire attendre plus longtemps ces braves fermiers. Il s'agissait

surtout de faire la tournée périodique destinée à surveiller les nourriciers et à se rendre compte de l'état de l'enfant confié à leurs soins; on est président du Comité de patronage et il faut faire son devoir, n'est-ce pas?

C'est une vieille petite ferme située sur le bord de la route avec une délicieuse prairie qui s'étend jusqu'à la Meuse. Le chef de la famille a 71 ans; sa femme doit en avoir 65; ils sont fermiers de ce bien depuis 1856; ils ont avec eux un fils de 27 ans, un fort gaillard représentant on ne peut mieux le type vigoureux de l'agriculteur; ce fils est marié à une femme très active et très intelligente qui maintenant dirige tout le ménage; ils ont deux beaux enfants. Vous pouvez parler à n'importe qui dans le village, on vous répondra toujours : « Ce sont les meilleures gens de la terre! »

Par leur travail, ils ont gagné tout le bétail de leur ferme et leur désir de se créer quelques économies ne les a jamais empêchés d'être charitables; ils avaient, il y a quelques années, m'a-t-on dit hier, un vieux domestique infirme; ils l'ont soigné comme un des leurs; le pauvre homme, qui n'avait plus personne au monde, est mort chez eux, aimé et pleuré par cette famille d'adoption....

On me renseigna ces braves paysans au mois de

juin 1892. Ils désiraient avoir un jeune garçon d'une quinzaine d'années pour les aider dans les travaux de la culture. Quelle chance, je les cherchais depuis plusieurs semaines!

La Société de patronage de Seraing avait reçu de l'Ecole de Ruysselede, en novembre 1890, un jeune garçon appelé Charles Van der V... Il était né à Hoogstraten en décembre 1877; c'était un enfant naturel et sa mère était morte. On l'avait mis en pension chez des personnes de confiance et on lui avait fourni du travail aux cristalleries de Jemeppe. Malheureusement, cette besogne était trop dure pour lui; sa santé était très faible et le médecin déclara qu'il ne pouvait point continuer ce métier. Je fus chargé de le caser ailleurs et je trouvai ces bonnes gens dont je viens de parler. C'était le 18 juin 1892 Je me rendis à Jemeppe. Je vis Charles. Il avait 14 1/2 ans, mais il semblait n'en avoir que onze, tant il était maigre et petit. Il était, en ce moment, à la verrerie; je l'emmenai et je le conduisis à la maison où il était pensionnaire. L'excellente femme qui se trouvait à la tête de cette maison, ne voulut pas me l'abandonner sans lui faire sa toilette; il était tout noir de poussière et de fumée, et elle ne prétendait pas me le donner si sale que cela. Elle le déshabilla et le plongea dans la

cuvette en le frottant de toutes ses forces ; et de voir ce pauvre petit corps osseux et blême, des larmes me mouillèrent les yeux....

Je pris le train avec lui. Il pleura, ému et un peu effrayé de se voir transporter ainsi d'une école dans une usine, d'une usine dans une ferme, au gré d'une volonté supérieure qui s'était emparée de sa vie. Je parvins bien vite cependant à le consoler et à lui inspirer confiance. J'essayai de le faire parler, de le confesser ; ce fut inutile ; son intelligence était très peu développée ; son esprit paraissait se perdre dans un brouillard épais l'empêchant de discerner les idées les plus simples. A huit heures, nous étions à Hermalle. Je conduisis immédiatement Charles à son nouveau logis. Tout de suite, il fut entouré de soins maternels par les deux femmes. Et pourtant, on avait été un peu désillusionné en le voyant ; on espérait recevoir un jeune garçon actif, alerte, bien portant, capable de rendre des services ; or, Charles était loin de réunir ces qualités. La compassion l'emporta et il fut convenu qu'il serait traité comme l'enfant même de la famille, qu'on chercherait par tous les moyens à rétablir sa santé délabrée et qu'on ne l'emploierait, pour commencer, qu'aux légers travaux que ses forces lui permettraient de supporter. Lui était là, sans proférer

une parole, la figure naturellement mélancolique et le regard enveloppé dans son éternelle brume. Tous, nous aurions voulu être encouragés par une promesse ou par une simple marque de bon vouloir, mais elle ne vint pas.

Je l'eus constamment sous les yeux jusqu'aux premiers jours d'octobre ; au milieu de l'hiver, la grand'mère vint me le montrer en ville ; on lui avait acheté un joli costume de drap noir, un chapeau de feutre et une cravate de soie bleue qui lui donnaient un air assez coquet. Revenu depuis le milieu d'avril, je le revois souvent et ma visite d'aujourd'hui m'a donné sur son compte tous les détails que je voulais avoir.

Que fait-il ? Il aide les ouvriers aux champs, il ramasse les pommes de terre, il lave les betteraves, il a commencé à traire les vaches. On a essayé de lui apprendre des travaux un peu plus importants, mais il n'y a pas eu moyen ; il ne comprend pas et, par conséquent, sa maladresse est extrême. Durant l'hiver, le jeune fermier a voulu lui apprendre à lire ; après des efforts prodigieux, il dut y renoncer. « J'apprenais très bien, moi, me disait la vieille maman qui avait assisté à ces patientes leçons, et lui ne retenait rien du tout. »

Ne me demandez pas s'il reçoit un salaire ! Il ne peut pas en être question. Dans un an — il aura alors 16 1/2 ans — nous verrons ; mais aujourd'hui, il n'y faut point songer. Il est bien nourri, bien vêtu, bien soigné ; il a un bon lit d'une propreté irréprochable ; il reçoit une éducation morale parfaite ; l'apprentissage se poursuit, mais avec une extrême lenteur à cause de la faiblesse de l'intelligence. C'est tout ce que nous pouvons exiger en ce moment.

Privé de protection, cet enfant ne tarderait pas à devenir un vagabond de la pire espèce ; le danger serait d'autant plus grand que des gens éhontés ne manqueraient point de profiter de son peu d'esprit pour en faire l'instrument de leurs délits. En le mettant dans une École de bienfaisance, le Gouvernement l'a sauvé ; le Patronage, lui, en le plaçant en apprentissage, a fait plus encore : il a garanti son avenir et surtout il lui a donné cette douce et salutaire affection de la famille que le pauvre petit semblait destiné à ne jamais connaître, hélas !

